

2020



histoire du réseau international INSP!R commence officiellement en novembre 2019. Mais en réalité, cette histoire remonte à bien plus loin : l'idée de travailler en synergie, en réseau, de faire se rencontrer des acteurs très variés autour d'un même objectif commun de lutte contre les inégalités, constitue depuis toujours l'ADN de l'organisation WSM, qui joue le rôle de facilitateur du réseau INSP!R.

Car avant tout, il est question de «solidarité mondiale», premier nom de notre organisation, et ce depuis 1974. Une solidarité qui dépasse les frontières et rassemble des organisations du monde entier – syndicats, mutuelles, organisations de femmes, de jeunes, de personnes âgées, de travailleurs migrants ou précaires pour qu'elles ne soient plus seules face à l'injustice sociale, face aux employeurs, face aux gouvernements. Pour qu'elles puissent partager leurs expériences et apprendre les unes des autres, renforcer la visibilité de ce qu'elles revendiquent et défendre ensemble l'idéal d'une protection sociale universelle.

'La meilleure voie pour sortir les populations de l'exclusion et de la précarité est un véritable système de solidarité qui les accompagne tout au long de leur vie, pour les aider à faire face aux difficultés, en toute autonomie.'

> Au fil des années de collaboration, main dans la main, avec ces organisations si distinctes et pourtant si semblables, le thème s'est affiné. Tous ensemble, les acteurs du réseau INSP!R ont la conviction que la meilleure voie pour sortir les populations de l'exclusion et de la précarité est de construire ou de consolider un véritable système de solidarité qui accompagne ces femmes et ces hommes tout au long de leur vie, pour les aider à faire face aux difficultés, en toute autonomie. Ce système, la protection sociale, est fondé sur un certain nombre de droits humains, reconnus comme universels depuis 1948. Ce système n'est plus à inventer, mais on doit le développer et le protéger. Il a fait ses preuves et peut être mis en place partout, à condition d'être soutenu à la fois par les acteurs politiques et économiques et la société civile.

LE RÉSEAU INSP!R

organisations membres dont 75 mouvements sociaux actifs sur le terrain

partenaires stratégiques continentaux

réseaux nationaux

réseaux continentaux

membres du comité de pilotage

22 millions

de bénéficiaires directs dans le monde

1 THÈME LE DROIT À LA PROTECTION SOCIALE

INSP!R: de l'expérience locale à l'approche mondiale

Toutes les organisations membres du réseau partagent une conviction commune, forgée au départ de leur expérience de terrain avec leurs membres et populations cibles: l'importance de défendre le droit à la protection sociale pour toutes et tous. La diversité de ce réseau fait sa force : syndicats, mutuelles de santé, organisations de femmes, de jeunes ou de personnes âgées, initiatives d'économie sociale et solidaire, etc. C'est cette approche multi-acteurs qui donne au réseau toute sa légitimité.

Mais pour que ces organisations et les gens qu'elles défendent puissent peser de tout leur poids en faveur d'une protection sociale universelle, il fallait indéniablement élargir leur champ d'influence.

Créer des liens entre les organisations d'un même pays, pour avoir une portée nationale. S'appuyer sur les luttes dans les pays voisins pour défendre une approche continentale. Enfin, connecter les réseaux multi-acteurs continentaux pour organiser le travail commun au niveau intercontinental sous la bannière du droit à la protection sociale.

Pourquoi le nom INSP!R?

INSP!R est basé sur un acronyme en anglais, International Network for Social Protection Rights, ce qui souligne sa dimension internationale. Ce nom a l'avantage, comme tel, de trouver une signification dans beaucoup de langues, en faisant référence à l'inspiration – qui fait penser, au choix, à la respiration ou à la créativité. Jusqu'à maintenant, nous évoquions toujours le droit à la protection sociale, mais la réalité est que ce droit englobe de nombreux droits différents: à la santé, à une pension décente, à des allocations de chômage, à des allocations familiales, etc., d'où l'usage du pluriel pour le nom original.

UN RÉSEAU INSPIRANT

Mission

L'objectif d'INSP!R est de contribuer à une **protection** sociale universelle et de revendiquer le rôle prépondérant de la société civile dans la mise en œuvre de politiques nationales, globales et largement soutenues de protection sociale.

Vision

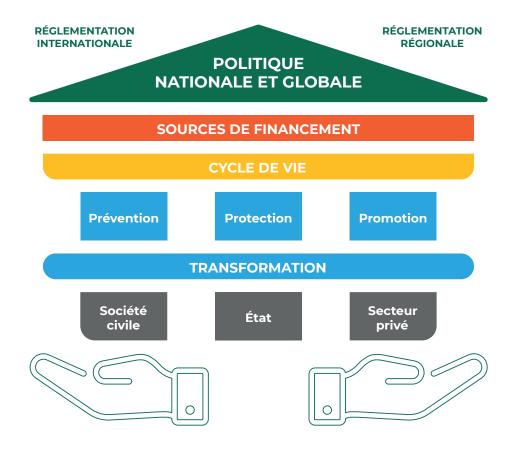
Principes clés pour mener à bien des politiques de protection sociale:

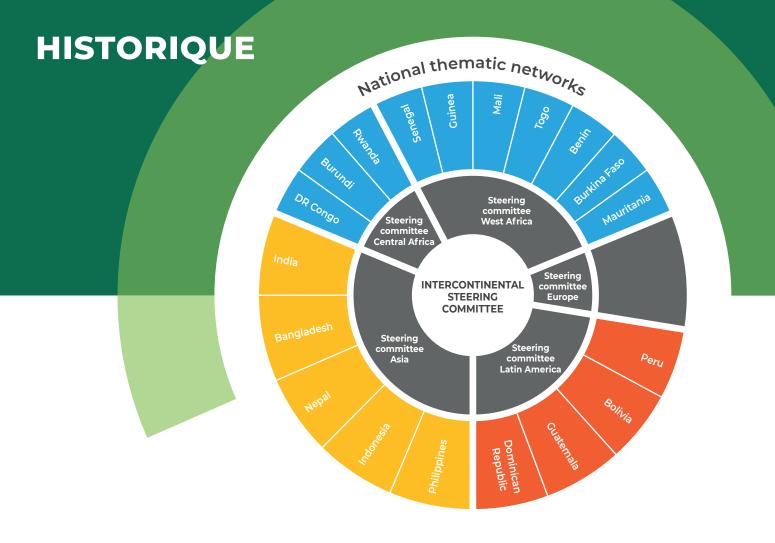
- 1) une approche basée sur les droits (ancrée dans les réglementations nationales, régionales et/ou internationales);
- 2) une combinaison de plusieurs mesures (prévention, protection, promotion) pour fournir des avantages (en espèces et/ou en nature) aux personnes;
- 3) la participation effective de multiples parties prenantes (État, société civile, secteur privé) pour transformer en permanence la politique existante;
- 4) la nécessité de sources multiples pour assurer un financement durable (national et international); et
- 5) une approche du cycle de vie (de la naissance à la mort).

Valeurs

Le comité de pilotage d'INSP!R au niveau intercontinental est conçu comme un lieu où le réseau peut échanger et décider des actions qu'il souhaite entreprendre ensemble au niveau international. Sur la base du principe de subsidiarité, les actions entreprises au niveau international devraient être motivées et viser à renforcer les actions des réseaux respectifs au niveau national et continental.

Pour des raisons de bonne gouvernance, le comité de pilotage et l'organisation de coordination respectent un ensemble de valeurs fondamentales communes, qui sous-tendent le travail du réseau dans son ensemble, telles que : la participation effective et la prise de décisions conjointes, l'inclusion et l'équité, l'autonomie et l'appropriation démocratique ainsi que la transparence et la responsabilité.





1974 Création de l'Ong Wereldsolidariteit-Solidarité Mondiale pour encadrer les activités de coopération au développement du Mouvement ouvrier chrétien belge en vue de promouvoir le travail digne et la protection sociale pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

2007 Le cadre stratégique de Solidarité Mondiale pour la période 2008-2013 réoriente l'action sur une coopération directe avec les partenaires en Afrique, Amérique latine et Asie, et inclut une approche continentale, où la mise en réseau et les synergies entre organisations partenaires sont considérées comme composantes essentielles.

2008 Le programme triennal 2008-2010 de l'Ong prévoit explicitement des activités axées sur la synergie entre organisations au niveau national, notamment au Bénin, au Burkina Faso, en RD Congo, en Guinée, au Guatemala, en Inde et au Népal.

Des activités de synergie et mise en réseau sont planifiées dans tous les pays du programme 2011-2013 de l'Ong.

2013 Le cadre stratégique pour la période 2014-2019 prévoit de renforcer le positionnement des organisations dans des réseaux politiques et thématiques sur le droit à la protection sociale au niveau belge, européen et international.

2014 Le nouveau programme triennal organise les réseaux nationaux en réseaux continentaux en vue de renforcer le suivi thématique, les synergies et les échanges, via un comité de pilotage continental autogéré par les organisations partenaires du continent. Ces réseaux développent une communication sur le droit à la protection sociale du point de vue des organisations partenaires à travers des blogs et des newsletters, largement diffusés et suivis.

2017 Face au caractère mondial des défis qui se présentent, notamment à travers les objectifs de développement durable, les résolutions de l'OIT ou les démarches de l'ONU en faveur d'une protection sociale universelle, les réseaux nationaux et continentaux en Afrique, Amérique latine et Asie décident de développer la dimension intercontinentale de leur réseau, en créant un comité de pilotage pour concerter les actions au niveau mondial.

2019 Le réseau INSP!R se concrétise dans sa dimension internationale: première concertation à Genève pour en fixer les objectifs et le mode de fonctionnement, création d'une identité visuelle et production des premiers outils de travail.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

Malgré une année 2020 placée sous le signe du virtuel et de l'interdiction des voyages, le réseau INSP!R dans sa dimension intercontinentale a pu engranger quelques résultats plutôt enthousiasmants.



1 / Au niveau organisationnel

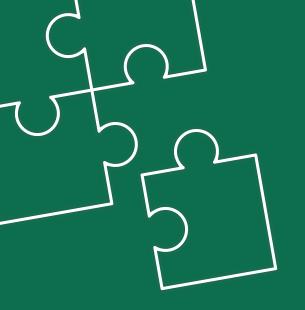
Pour renforcer le réseau INSP!R dans sa dimension mondiale, une première réunion internationale «fondatrice» est organisée à Genève: 40 personnes, toutes issues d'organisations partenaires de WSM, de

16 pays différents sur 4 continents, ont été invitées à se retrouver pour poser les premiers jalons de leur approche commune. En guise d'introduction, elles participent à la «Semaine mondiale de la Protection sociale», organisée du 25 au 28 novembre 2019 par l'OIT. Les deux jours suivants sont consacrés à la construction du réseau international.

Dans un premier temps, les participant es précisent ensemble les objectifs de ce réseau de portée mondiale. Ensuite, une vision et une stratégie communes sur le droit à le protection sociale sont définies. Enfin, afin d'étendre les activités du réseau INSP!R au niveau international, un comité de pilotage, représentatif de la centaine d'organisations faisant partie du réseau, est mis en place.

Règles de fonctionnement du comité de pilotage :

- **démocratique** : le rôle des membres du comité de pilotage est de faire le lien avec leurs réseaux continentaux et leurs comités de pilotage pour préparer, rendre compte et agir sur les décisions prises lors des rencontres intercontinentales.
- Processus décisionnel ascendant et
 Composition: deux représentant es
 Tâches clés: d'une part, développer de chaque comité de pilotage des réseaux continentaux, une personne pour l'Afrique centrale et une pour le niveau belge/européen; une personne pour WSM, en tant qu'organisation coordinatrice (préparation et facilitation des réunions du Comité de pilotage intercontinental et suivi entre les réunions).
- et mettre en œuvre des actions de plaidoyer internationales et des stratégies concernant l'apprentissage, le renforcement mutuel des capacités et la capitalisation au niveau international; d'autre part, superviser et assurer la cohérence des travaux réalisés dans le domaine de la communication et du financement.



Pour garantir une structure transparente et la plus proche possible de l'action, il est convenu dès le départ d'appliquer le **principe de** subsidiarité entre les différents niveaux du réseau (national, continental et international): les actions entreprises au niveau international doivent viser à renforcer les actions des réseaux existants aux niveaux continental et national. Autrement dit, le comité de pilotage est «au service» des niveaux continental et national, pas l'inverse. Par ailleurs, WSM agit comme organisation de coordination du réseau international : elle se charge de préparer et animer les réunions du Comité de pilotage intercontinental, d'opérer le suivi des plans d'action et elle apporte son expertise en tant que centre de connaissances.

La communication, outil indispensable du réseau

Une identité visuelle et une charte graphique correspondante sont développées pour le réseau, qui dispose dès lors d'un logo unique, avec des déclinaisons spécifiques pour les réseaux continentaux et nationaux, à utiliser selon des règles précises.













2 / Au niveau opérationnel

Concrètement, le réseau INSP!R a pris la décision à Genève de mener des actions autour de quatre domaines:

- en tant que lieu d'échange d'expériences et d'expertise, il permet de fournir une base solide pour l'apprentissage, le renforcement de capacités et la capitalisation.
- C'est sur cette base que pourra se développer un solide travail de **plaidoyer** au niveau international.
- A terme, le travail accompli dans ces domaines renforcera la communication, pour accroître la visibilité du réseau INSP!R et de ce qu'il défend.
- Par ailleurs, l'existence du réseau INSP!R constitue un instrument essentiel en vue de mobiliser des financements pour la protection sociale.

Lors de la réunion fondatrice du réseau à Genève, les participant·es sont partis d'une analyse des parties prenantes, d'une cartographie des pouvoirs en présence (power mapping) et d'une analyse du contexte dans les différents continents pour fixer un certain nombre d'actions prioritaires dans chacun des 4 domaines. C'est sur cette base qu'a pu être dressée la première planification opérationnelle du réseau INSP!R (voir page suivante).

En 2020 et 2021 sont organisées régulièrement des réunions (virtuelles) du comité de pilotage intercontinental d'INSP!R, qui permettent notamment d'affiner et de concrétiser cette planification.

Le projet de plan d'action détaillé est en évolution permanente, il fait l'objet de contributions des membres, sur base des suggestions au niveau national ou continental.

PLANNING OPÉRATIONNEL **ET PERSPECTIVES**

LOBBYING



Pour atteindre un changement systémique, INSP!R vise à renforcer la mise en réseau avec d'autres organisations et réseaux de la société civile, à consolider la coopération avec les instances de l'UE et à intensifier le travail avec **l'OIT**, en tant que référence en matière de normalisation dans le domaine de la protection sociale. Par ailleurs, WSM est membre de l'USP2030, le partenariat mondial pour une protection sociale universelle, à l'initiative des Nations unies. Cette position privilégiée

devrait aider le réseau INSP!R à faire entendre la voix de la société civile et des syndicats en faveur d'une protection sociale pour toutes et tous dans le monde. Enfin, la pandémie de COVID-19 a fait énormément de dégâts dans le monde. Mais en tournant les projecteurs sur les inégalités, cette crise mortifère offre aussi l'opportunité de recentrer les débats sur ce qui peut vraiment changer la donne : une protection sociale solide pour toutes et tous.

Le réseau INSPIR face à la crise COVID-19

En tant que Réseau international pour le droit à la protection sociale, il est essentiel pour INSP!R de se positionner vis-à-vis de la pandémie et de son impact pour l'ensemble des populations dans le monde :

- Les inégalités en matière de soins de santé : accès à du matériel de protection, à des tests fiables et à une vaccination sûre
- Les questions de transparence et d'éthique liées aux vaccins (production, distribution, coût, etc.) - notamment en lien avec la campagne No profit on pandemic soutenue par nos partenaires en Europe
- La disponibilité d'informations claires et fiables concernant les mesures de protection, les tests. les vaccins. etc.



Un Fonds mondial pour la protection sociale



Depuis le début de la crise corona, la communauté internationale considère de plus en plus la protection sociale comme un mécanisme efficace pour absorber les chocs et apporter un soutien aux personnes touchées. En conséquence, l'idée d'un Fonds mondial pour la protection sociale, qui avait été lancée en 2012 par 2 rapporteurs spéciaux de l'ONU, refait surface et reçoit de plus en plus de soutien au niveau international.

Le réseau INSP!R soutient unanimement ce Fonds et, sur base de son expertise, a listé une série de critères indispensables pour qu'il remplisse réellement ses objectifs. Cette position a été soumise au rapporteur spécial des Nations unies sur l'extrême pauvreté et les droits de l'Homme, le professeur Olivier De Schutter. Elle fait ainsi partie des demandes relayées par la GCSPF (Coalition mondiale pour des socles de protection sociale) auprès des participants du G20 (ministres et sherpas), avec la demande d'établir sans attendre ce Fonds mondial pour financer la protection sociale.

LEARNING & CAPITALISING

INSP!R va miser de manière plus systémique et créative sur les échanges intercontinentaux : des visites sur le terrain, séminaires, études seront organisés régulièrement avec les membres du réseau dans les différents pays et continents. Ils constituent la valeur ajoutée du réseau INSP!R et doivent se centrer sur les besoins et priorités des différents réseaux continentaux.

FINANCING SOCIAL PROTECTION

Le réseau INSP!R se veut un instrument qui favorise de nouvelles alliances avec d'autres organisations et donateurs et permet de développer des propositions communes pour des actions conjointes et pour l'extension du réseau. Il permet ainsi de mobiliser différents flux de financement (OIT, UNICEF, UE, etc.) et d'avoir un réel impact sur les politiques de protection sociale, tant au niveau local que mondial.

COMMUNICATION

Pour renforcer sa visibilité et développer une communication efficace et appropriée, le réseau INSP!R dispose désormais d'une identité visuelle unique qui lui permet de déployer ses actions de communication de manière cohérente. Par ailleurs, les canaux de communication seront regroupés et harmonisés sur un tout nouveau site Web afin de continuer à offrir une information pertinente et authentique sur le droit à le protection sociale dans le monde et la contribution du réseau INSP!R en faveur d'une protection sociale universelle. Enfin, une note stratégique d'INSP!R est en cours de publication. Elle décrit en détail la vision du réseau sur le droit à la protection sociale.

Composition Comité de pilotage INSP!R 2020-2021:

- pour le réseau INSP!R Afrique Issa Sissouma et Niwa Soulima, accompagnés par Valère Koffi en tant que coordinateur thématique
- Gabriela Prudencio et Luis Lopez Cortez pour le réseau INSP!R Amérique latine, accompagnés par Alexandra Arguedas en tant que coordinatrice thématique.
- Sulistri Afrileston et Samy Arokiasamy pour le réseau INSP!R Asie, accompagnés par Bismo Sanyoto en tant que coordinateur thématique.
- Dr Ingrid Mulamba pour l'Afrique centrale, accompagnée par le Dr Anatole Mangala en tant que coordinateur continental.
- Santiago Fischer pour le réseau INSP!R Belgique/Europe

Adresse de contact : INSP!R - International Network for Social Protection Rights

Chaussée de Haecht 579 1030 Bruxelles - BELGIQUE

Réalisation: Marie-Line Simon

Avec l'appui de : Bart Verstraeten, Koen Detavernier et Santiago Fischer.

Photos: Anuj Adhikari, Kristof Vadino et WSM.

Lay-out: www.acg-bxl.be





Réseau international pour le droit à la protection sociale

71% de la population mondiale a peu ou pas du tout accès à une protection sociale. Et encore plus de personnes sont livrées à elles-mêmes lorsqu'elles sont malades, sans emploi ou trop âgées. La protection sociale n'est pas un privilège, c'est un droit humain. C'est aussi la meilleure assurance contre les inégalités, la pauvreté et l'exclusion.

Pour garantir ce droit à une protection sociale pour toutes et tous,

WSM connecte près de 100 mouvements sociaux dans 24 pays d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie et de Belgique. Ces différents acteurs se complètent et partagent tous la même vision et les mêmes objectifs. Ces organisations de la société civile ont uni leurs forces au sein du réseau mondial INSP!R, le Réseau international pour le droit à la protection sociale.

En tant qu'INSP!R, nous promouvons et défendons le droit universel à la protection sociale ; nous revendiquons notre rôle d'acteurs clés du changement ; nous inspirons des politiques de protection sociale largement soutenues, pour toutes et tous, tout au long de la vie. Pour que personne ne soit laissé pour compte!

Notre réseau est une riche source d'expériences et d'expertise, nous permettant d'apprendre les uns des autres, de renforcer nos actions et de développer une stratégie commune pour faire respecter nos droits en matière de protection sociale aux niveaux international, continental et national. Protéger les droits de tout un chacun, prévenir l'impact négatif des aléas de la vie, promouvoir de meilleures conditions de vie et ainsi transformer les sociétés, sans laisser personne de côté : c'est ce à quoi nous travaillons au quotidien.

Connected by **W**

